

## Pas de chien dangereux déclarée

► C'est la loi : les chiens considérés comme dangereux doivent être déclarés par leur propriétaire en mairie. Depuis les accidents graves qui ont coûté la vie à plusieurs enfants, et conduit une femme à menacer le personnel de la SPA Marseille-Provence avec une arme pour récupérer ses deux chiens euthanasiés, on aurait pu penser que les propriétaires seraient allés se mettre en conformité avec la législation, en allant déclarer leur molosse dans les mairies de secteur et bureaux municipaux de proximité. "*Pas du tout !*", déplore l'adjoint au maire chargé de l'état civil, Daniel Sperling. Insouciance, mépris de la loi ou malveillance ?